

**Fiche d'inscription
Stage(s) de Clown 2019-2020**

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE

TEL FIXE : TEL PORTABLE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

E-MAIL :

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur des stages de Thibaut Garçon et décide de m'inscrire au :

- Stage de clown « Le rythme et la musicalité » les 12 et 13 octobre 2019
- Stage de clown « La matière » les 14 et 15 décembre 2019
- Stage de clown « Le mélodrame » les 25 et 26 janvier 2020
- Stage de bouffon du 14 et 15 mars 2020

Je m'inscris définitivement et réserve ma place

Je joins un chèque de pré inscription du montant demandé (voir ci-dessous) et un chèque d'adhésion à la compagnie d'un montant de 10 euros (adhésion à la compagnie et assurance en cas d'accident). La réservation de ma place aux stages sera alors assurée.

Fait à Paris le

Signature

Les chèques sont à remplir à l'ordre de "Tonnerre de Singe", à l'adresse suivante accompagnés de la feuille d'inscription et du règlement complétés et signés :

Thibaut Garçon
27 rue Gay Lussac
75005 Paris

Règlement stages 2019-2020

Art 1- PAIEMENTS ET TARIFS

Il comprend : - Une adhésion de **10 euros** à la Compagnie Tonnerre de Singe.
- Le règlement du ou des stage(s).

Ce règlement est de :

160€ pour **1 stage.**

290€ (au lieu de 320) pour 2 stages.

420€ (au lieu de 480) pour 3 stages.

540€ (au lieu de 640) pour 4 stages.

La totalité des chèques seront récupérés en début de stage. (Les arrhes déjà versées seront déduites du tarif du ou des stage(s)).

Les chèques seront établis à l'ordre de LA COMPAGNIE TONNERRE DE SINGE.

Art 2- CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 5 jours avant en fonction des places disponibles. L'inscription sera validée dès réception de la fiche d'inscription accompagnée du règlement correspondant (arrhes).

Pré-inscriptions :

Pour réserver sa place définitivement, envoyer la fiche d'inscription manuscrite (datée et signée) et les chèques d'acompte à l'adresse ci-dessus.

60€ + 10€ (Ad.) pour 1 stage.

100€ + 10€ (Ad.) pour 2 stage.

150€ + 10€ (Ad.) pour 3 stage.

200€ + 10€ (Ad.) pour 4 stage.

Aucun remboursement ne sera effectué par la Cie Tonnerre de Singe en cas de désistement de la part de l'élève et le chèque d'acompte sera encaissé. Sauf cas de force majeure (déménagement, mutation à plus de 100 Km ou incapacité physique ou mentale) avec justificatif prouvant les dire de l'élève.

Art 3- ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

L'élève s'engage à respecter ce présent règlement intérieur.

La Compagnie se réserve le droit d'exclure un élève dont le comportement nuirait à la progression de son groupe ou à la bonne ambiance des cours.

L'élève s'engage à être assidu et ponctuel durant le stage. Toutes absences devront être préalablement annoncées aux intervenants.

En cas d'exclusion, aucun remboursement ne sera effectué.

Art 4- DÉROULEMENT DES COURS

Les stages ont lieu au

Théâtre du Baléti

219 Rue Etienne Marcel,

93100 Montreuil

Le samedi et le dimanche de 10h à 18h. (Selon les dates susdites).

Art – 5 PHOTOS ET VIDEOS

L'élève peut être amené à être filmé ou photographié dans le cadre des activités ou manifestations de la Cie. Il appartient à l'élève sur sa fiche d'inscription de signaler s'il ne souhaite pas apparaître sur les supports de communication et d'information de la Cie.

Je ne souhaite pas apparaître sur les supports de communication et d'information de la Cie.

Fait à

Signature